



Recherche son

Assistant·e maternel·le

Au sein de la direction de la petite enfance :

- Projets éducatifs dont les signes associés à la parole, la valorisation des langues maternelles et l'éveil à la nature
- Partenariats avec diverses associations
- Bulle musicale sur 3 EAJE municipaux
- 2 journées pédagogiques/an + 1 séminaire Petite Enfance
- Eveil culturel : 3 à 4 spectacles par an par établissement
- Plan de formation – in situ et extérieur

ICI, NOUS AVONS L'AUDACE DE REUSSIR ENSEMBLE

La Ville de Gennevilliers, commune de 50 000 habitant·es, porte l'ambition d'inventer un Nouvel Art de Vivre Populaire pour et avec les habitant·es. Transition écologique, éducation, émancipation, solidarité nous animent. Premier port fluvial de France et forte de ses 41 000 emplois, la ville de Gennevilliers est parmi les plus dynamiques des Hauts-de-Seine. Facilement accessible en transport en commun (Métro, RER, tramway), à 10 minutes de Paris.

ICI, L'HUMAIN EST AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

C'est en conjuguant le talent de 2 000 femmes et hommes que nous déployons un service public de qualité. La Ville de Gennevilliers est déterminée à développer les meilleurs services et infrastructures pour sa population comme les meilleures conditions de leur exercice pour les agent·es qui les font vivre au quotidien.

UN CADRE DE TRAVAIL ATTRACTIF

45h00/semaine, 28 congés annuels + 2 bonifiés.
Participation financière mutuelle et prévoyance. Comité des œuvres sociales, chèques vacances. Poste ouvert aux personnes en situation de handicap.

VOTRE CONTRIBUTION AU SEIN DE NOTRE COLLECTIVITE

En tant qu'assistant·e maternel·le, vous assurez les missions suivantes :

- Accueillir les enfants (1 à 3 enfants) à votre domicile entre 7h30 et 18h30, leurs familles et lors des visites à domicile, le personnel encadrant
- Effectuer des activités avec les enfants afin de favoriser leur éveil
- Participer aux divers ateliers et temps d'accueil collectifs organisés à la crèche familiale
- Assurer les soins des enfants et veiller à leur bien-être
- Mettre en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement et aux réunions d'équipe

NOUS SOMMES FAITS POUR COLLABORER

Vous êtes titulaire de l'agrément d'assistant·e maternel·le délivré par le conseil départemental en cours de validité.

Vous habitez à Gennevilliers (condition requise).

Vous possédez des connaissances du développement moteur et affectif de l'enfant.

Vous maîtrisez quelques techniques artistiques, manuelles, ludiques et vous êtes force de proposition.

Vous avez envie de travailler en équipe avec des collègues

Vous voulez contribuer par votre dynamisme et votre créativité à l'épanouissement des jeunes enfants !

Jeunes agréé·es, nous aurons à cœur de vous accueillir et vous former !

Riche de huit crèches collectives et d'une crèche familiale, la ville de Gennevilliers porte des projets pédagogiques innovants et motivants pour l'ensemble des professionnels de la Petite Enfance, alors VENEZ NOUS REJOINDRE !!

Vous vous reconnaissez dans ce poste, la Ville attend votre candidature (CV et lettre de motivation) :

Indiquer impérativement la référence de l'annonce

ASSMATDPE/DC/2024



Monsieur le Maire | Service DCRH
177 av. Gabriel-Péri 92230 Gennevilliers



recrutement_secteur_b@ville-gennevilliers.fr